



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

29/05/2023

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 125 du 05 juin 2023**

VERTBAUDET : MAGNIFIQUE VICTOIRE DES GREVISTES !!!

Le jeudi 1er juin, le syndicat CGT a commencé à négocier un accord de fin de grève pour protéger les 80 grévistes. Le syndicat veille à ce qu'ils soient traité-es comme les 175 autres salarié-es du site. "On veut s'assurer qu'ils ne seront pas sanctionner dans les temps et les années à venir" explique Manon Ovion, déléguée CGT de l'entreprise. Elle est très optimiste pour les discussions en cours avec la direction : "je pense qu'on est sur la bonne voie !"

Les propositions de la direction après plus de 2 mois et demi de conflit !!!

Dans un communiqué datant du 1er juin, la direction détaille plusieurs points évoqués pendant les négociations annuelles obligatoires (NAO) 2024, anticipées et en cours depuis mardi dernier.

Pour les agents logistiques de l'entrepôt de Marquette, l'accord comprend :

- **Une meilleure reconnaissance des compétences et de l'ancienneté au travers d'une refonte complète de la grille salariale en fonction des classifications, qui permettra notamment une revalorisation à hauteur d'au moins 1860 euros brut par mois sur 13 mois (soit +7%) pour tous les employés ayant 12 ans d'ancienneté.**

- **Une prise en compte de l'inflation et un soutien au pouvoir d'achat au travers d'une revalorisation du salaire minimum à hauteur de 1.810 euros brut par mois sur 13 mois (soit +4%) pour tous les salariés dès le 1er juillet 2023, et d'une clause de revoyure conditionnée à l'évolution de l'inflation.**

- **Une prime annuelle pérennisée au travers d'une prime de partage de la valeur de 300 euros nets chaque année en janvier, et reconduite sans limite de durée.**

Par ailleurs, dans l'accord la direction confirme :

- **Son engagement de recruter 30 nouveaux CDI (107 candidatures déjà reçues), qui représente +10% de l'effectif de l'entrepôt de Marquette-lez-Lille.**

- **Aucune sanction disciplinaire à l'encontre des grévistes, et le 13ème mois (sans déduction des jours de grèves) et prime PPV dans son intégralité, sans proratisation !**

Cet accord a reçu un avis favorable de la part de FO et de la CFTC (**malgré leur non participation à la lutte**). La CGT, a attendu pour signer l'accord de fin de grève que les grévistes votent positivement pour la fin de leur mouvement social.

Après le vote positif des grévistes sur la signature de l'accord, le travail reprendra mardi 6 juin.

La preuve une fois encore que seule la lutte paie, malgré une direction des plus rétrograde et bornée, qui a usé des moyens les plus répressifs face à la détermination des travailleuses et travailleurs qui n'ont jamais baissé les bras et qui rentrent la tête haute sur leur lieu de travail.

LAITERIE DE SAINT DENIS-DE-L'HÔTEL (LOIRET) : LA TENSION MONTE ENTRE LA DIRECTION ET LES GRÉVISTES !

Les salarié-es de la laiterie St Denis-de-l'Hôtel ont démarré depuis une semaine un mouvement social inédit au sein de l'entreprise. Il a pris un nouveau tournant dans la nuit du 30 au 31 mai avec une tentative de blocage des entrées et des sorties du site. La direction a l'intention de porter plainte.

L'ambiance s'envenime entre la direction et les grévistes de la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel (LSDH). Dans un communiqué publié le 31 mai, l'entreprise évoque une coupure de courant de plusieurs minutes sur le parking la nuit précédente. "Cette coupure a touché l'ensemble du secteur de Saint Denis-de-l'Hôtel " commente le délégué CGT, dédouanant la vingtaine de personnes présentes sur le piquet de grève devant la Laiterie. "Des personnes présentes sur le piquet de grève ont posé des pneus pour empêcher tout allée-et-venue" précise l'entreprise. Les forces de l'ordre sont intervenues peu après pour les déloger

"Une étape a été franchie" !!!

LSDH connaît la première crise sociale de son histoire. Avec cette tentative de blocage, elle parle d'une "une étape qui a été franchie". Une phrase qui renvoie à la réaction d'un des piliers du mouvement de grève victime lui-même d'une agression la veille alors qu'il distribuait des tracts. Pour lui, c'est "un cap qui avait été franchi". De son côté la direction estimait que les images de video-surveillance ne révélaient "aucun incident physique".

La direction semble rechercher une issue au conflit, elle s'est dite prête à recevoir une délégation de six personnes. Les discussions sur les salaires ont repris à 14h30 le 31 mai. Mais ce mouvement inédit a aussi pour trame de fond un conflit entre la CGT et la CFDT, qui a signé un accord avec la direction (dialogue social oblige!!!).

CONTRE LA RÉQUISITION DES LOGEMENTS CROUS ÉTUDIANTS !!!

Dans un an se tiendront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 dans Paris, et à cet effet l'État (avec un soutien total du CROUS) a décidé de réquisitionner les logements CROUS des étudiants pour loger les touristes dès la fin du mois de Juin 2024. Ce qui au début s'apparentait juste à une réquisition sur la base du volontariat **apparaît maintenant comme une expulsion pure et simple des étudiants boursiers.**

Des notifications d'expulsion qui se généralisent dans tous les complexes de logement CROUS de Paris et ses environs (Antony, Versailles, Clignancourt, ...).

A l'heure où les étudiants bénéficiant de ces logements ne demandent qu'à être logés dans des conditions décentes, le CROUS et le gouvernement décident de les expulser de Paris. Visiblement le gouvernement a oublié que les étudiants continuent de vivre l'été, travaillent sur Paris, passent des rattrapages. Ils ont donc besoin de leurs logements étudiants, tout aussi insalubres qu'ils peuvent l'être. Cette décision d'expulsion est d'autant plus choquante que le CROUS ne prévoit à ce jour **aucune solution de relogement pour les étudiants expulsés.**

Depuis le début de l'année, la précarité étudiante atteint de nouveaux records et les logements se font de plus en plus inaccessibles : le gouvernement préfère chasser les étudiants les plus précaires de Paris plutôt que de réquisitionner les milliers de logements vides de Paris pour loger les touristes des JO 2024. Les étudiants exigent que les révisions de logement se fassent uniquement pour les logements volontairement vides durant l'été.

PÉRONNE (Somme): LA MATERNITÉ FERME POUR UN MOIS FAUTE D'ANESTHÉSISTES EN NOMBRE SUFFISANT !

Cette décision va obliger les femmes concernées à se tourner vers les maternités voisines d'Amiens, Saint-Quentin ou Arras.

"*Afin d'éviter un fonctionnement fragilisé en raison de l'absence d'anesthésistes en nombre suffisant pour assurer la continuité des soins*", la maternité de Péronne (agglomération de 60.000 habitants) va "*provisoirement*" suspendre les accouchements sur son site à compter de ce mardi 30 mai, et ce pour un mois (**fermeture risquant de se prolonger pour les mois de juillet et août!!!**).

Dans un communiqué de presse du centre hospitalier, l'établissement explique qu'en dépit *"d'importants efforts consentis par la direction et les responsables médicaux depuis plusieurs semaines, le planning d'anesthésie du mois de juin n'a pas pu être constitué"*.

L'activité de suivi de grossesse du Centre hospitalier de Péronne sera, en revanche, maintenue sur son site (consultations externes, échographies). *"Les femmes enceintes, dont l'accouchement est prévu dans cette période, vont être informées individuellement (...) du protocole mis en place pour garantir (...) leur prise en charge"*, indique l'hôpital.

La maternité a déjà connu une précédente fermeture temporaire, entre le 20 décembre 2022 et le 2 janvier 2023, une première alors pour elle, en raison cette fois du départ à la retraite d'un pédiatre dans cette zone peu dotée. Une dizaine de femmes étaient prévues pour accoucher sur cette période. *"Généralement, ce sont des intérimaires qui assurent le service pendant les fêtes, et les salaires proposés sont souvent attractifs. Il semblerait que cette fois cela n'ait pas suffi. Il y a dû avoir de meilleures offres dans les hôpitaux voisins"*, commentait la section CGT de l'établissement. Depuis, la loi Rist plafonnant les rémunérations des médecins intérimaires est entrée en vigueur le 3 avril, laissant craindre des fermetures de services, malgré les propos rassurants des autorités sanitaires et du gouvernement.

Un récent rapport préconise de fermer une centaine de maternités !!!

Dans ce contexte de forte tension sur les effectifs de soignants, un récent rapport du chef de la maternité de l'hôpital Necker à Paris remis fin mars à l'Académie de médecine, recommandait de fermer les petites maternités qui réalisent moins de 1.000 accouchements par an, par souci de sécurité pour les femmes enceintes. Ce qui représenterait une centaine de services de niveau 1 à travers le pays, à l'instar de la maternité de Péronne laquelle enregistre 350 naissances par an environ.

D'autres maternités ont dû fermer également à titre provisoire en France récemment, comme au centre hospitalier du nord Mayenne ou encore à Sarlat (Dordogne). Et d'autres redoutent de suivre, y compris en Picardie. Lors d'un récent débat début avril au Conseil départemental de l'Aisne, un élu s'est ainsi inquiété pour le devenir de la maternité de Château-Thierry, voire pour le bloc opératoire de Chauny, au regard de la préconisation du chef de Necker. *"Cela représenterait la fermeture de 25 % des maternités. Qu'en dire ? Si ce n'est qu'il s'agit là d'un énième rapport de sommités parisiennes qui méconnaissent totalement la réalité des territoires, à commencer par le nôtre"*, avait déploré un élu du Ternois. *"Il y a quelques années on parlait de 500 accouchements minimum pour maintenir ouverte une maternité, aujourd'hui 1.000. À chaque nouveau rapport, sa nouvelle jauge"*.

AÉSIO MUTUELLE (Issue de la fusion avec la MACIF) : RÉDUCTION DES EFFECTIFS, PRINCIPALEMENT EN PICARDIE ET À AMIENS !!!

La mutuelle santé du groupe Aéma a annoncé vendredi matin aux représentants du personnel la suppression de 400 postes dans le cadre de son plan d'économies visant l'équilibre en 2025. Quelque 200 CDD ne seront pas reconduits par ailleurs. Au total, 17 % des effectifs sont ainsi impactés par le plan de redressement.

Après avoir enregistré une perte de 70 millions d'euros en 2022, Aésio accélère son plan de transformation. La troisième mutuelle santé française a dévoilé à ses représentants du personnel les mesures concrètes de son plan *"élan 2025"*, en préparation depuis plusieurs mois. Elles incluent la suppression d'environ 400 postes et le non-renouvellement de quelque 200 contrats à durée déterminée. Une cure d'amaigrissement sévère pour ce membre du groupe Aéma, qui compte aujourd'hui près de 3.500 collaborateurs.

Les sites d'Amiens, Saint-Quentin et Creil sont concernés !

Comme le déclare le délégué syndical du syndicat majoritaire CGT, *"il s'agit d'un projet de casse sociale d'une violence sans précédent, qui va mettre des centaines de salarié-es en situation de précarité"*.

La direction veut débiter les négociations le mercredi 31 mai, et elles devraient durer jusqu'à la fin de l'année, le CSE devant rendre son avis sur le projet, au plus tard en janvier 2024.

GRÈVE TISSÉO : LE POINT SUR LES PERTURBATIONS ANNONCÉES CETTE SEMAINE NOIRE DANS L'AGGLOMÉRATION DE TOULOUSE !

Le trafic sera fortement perturbé cette semaine sur le réseau Tisséo à Toulouse (Haute-Garonne) et son agglomération. Un appel à la grève a été lancé du mardi 30 mai et jusqu'au vendredi 2 juin.

La grève a été annoncée alors que se tient dans le même temps au MEETT le *Mobility Solutions Show*, un congrès sur les mobilités urbaines et périurbaines.

Revalorisations salariales !

L'an dernier, les salarié-es ont obtenu + 1% lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2022 et + 4,92% au premier janvier 2023 pour rattraper le taux d'inflation qui a été de 5,92%.

Tous les ans, la question de la clause de sauvegarde (indexation des salaires sur l'inflation) obtenue en 2008 se pose. En 2022 la direction a décidé de l'appliquer. Mais pas pour 2023.

Cette année, la direction propose + 2,8% au premier juillet 2023 et + 1% en janvier 2024 si l'inflation dépasse les 5%.

Les syndicats demandent + 7% et le maintien de la clause de sauvegarde.

DISNEYLAND PARIS : «HISTORIQUE» SELON LES SYNDICATS, PLUS DE 1.000 SALARIÉS DÉFILENT !

Estimant que les bas salaires ne suivent pas suffisamment l'inflation, plusieurs organisations syndicales du parc réclament depuis deux semaines une augmentation générale de 200 euros.

"A quand de la magie sur nos fiches de paie ?"

Mardi 30 mai au matin, la parade de Disneyland Paris n'avait pas la gueule des jours habituels. Dans le cortège, pas de Mickey ou de Dingo, mais plus de 1.000 salariés, 950 selon la direction du célèbre parc d'attractions de Seine-et-Marne rassemblés pour réclamer des hausses de salaires à leur direction. Encadrés par la sécurité, les employés de plusieurs secteurs (de l'hôtellerie, de la restauration, de la maintenance, les acteurs de la parade...), ont défilé sur la rue principale du parc et devant le château de la Belle au Bois Dormant à l'appel de plusieurs syndicats (CGT, Unsa, CFTC), **mais pas la CFDT, l'organisation majoritaire (dialogue social oblige)!**

Il y a beaucoup de salariés avec de l'ancienneté et aussi beaucoup de jeunes et même des CDD.

"Avant on travaillait sept heures par jour. C'était régulier. Maintenant parfois on peut faire dix heures certains jours et d'autres seulement quatre heures. Cela impacte nos vies de famille", témoigne un trentenaire, chef de partie dans un restaurant du parc. "Moi je travaille à Disneyland Paris depuis vingt-six ans. Je gagne 1.700 euros : je suis toujours à découvert. Avec mon loyer de 800 euros je n'arrive jamais à joindre les deux bouts et avec l'inflation c'est encore pire." Abonde un quinquagénaire employé à la plonge dans un restaurant.

Dans un communiqué, la CGT évoque une mobilisation *"historique"* et réclame l'ouverture immédiate de négociations. Même réaction du côté de l'Unsa qui parle aussi d'*"un grand succès"* et dit vouloir *"continuer le combat jusqu'à ce que la direction entende les revendications"*.

DORDOGNE : RÉPRESSION ANTI CGT CHEZ ENEDIS !

Décidément la macronie et le patronat n'ont d'autre réponse au mouvement de résistance contre la réforme des retraites que le bâton.

Hommage involontaire, c'est principalement à la CGT et à ses militants qu'ils s'en prennent !

Une trentaine de membres du syndicat CGT Énergies 24 se sont rassemblés devant le commissariat de Périgueux, mardi 30 mai, tandis que leur représentant syndical, Laurent Lucas, était convoqué lors d'une audition libre à la suite des plaintes de son employeur, Enedis. En effet, la société a porté plainte après différentes actions entreprises et revendiquées par le syndicat depuis le début des manifestations contre la réforme des retraites.

Convoqué peu avant midi, le syndicaliste a été entendu pendant une quarantaine de minutes, avant de sortir sous les applaudissements de ses camarades. *" Soyons sur nos gardes, soyons attentifs dans cette période, rien n'est laissé au hasard et il y a un sentiment de revanche envers les syndicats", a*

alors constaté Laurent Lucas devant l'assemblée.

Classée sans suite ?

Ce dernier a été entendu dans le cadre des plaintes d'Enedis lors des différentes actions entreprises en marge des manifestations, notamment **pour vol, sabotage, utilisation de véhicules lors de manifestations et entrave à la liberté**. *"Je défends un homme, le secrétaire d'un syndicat, et il n'y a aucune chose concrète concernant l'homme poursuivi, qui n'a aucune responsabilité sur l'action de différents individus, confie l'avocat de Laurent Lucas. J'ai confiance en cette procédure qui sera classée sans suite."*

Le syndicaliste "organise ou coordonne en tant que représentant" mais n'a pas "décidé des actions de chacun". L'enquête va néanmoins se poursuivre.

Les bandits, ce ne sont pas nous, c'est le Gouvernement qui veut nous voler deux ans de vie.

GRDF : RÉPRESSION ANTI CGT CHEZ LE DISTRIBUTEUR DE GAZ !

Toutes les personnes "qui sont passées en procédure disciplinaire et qui ont été sanctionnées dans le cadre du mouvement social sont exclusivement des salariés syndiqués à la CGT ou militants CGT" a déclaré la centrale.

La CGT accuse mercredi le distributeur de gaz GRDF d'avoir licencié des agents de manière discriminatoire, après un long conflit sur les salaires fin 2022, des accusations démenties par la direction de cette filiale du groupe Engie.

La CGT a dénombré, depuis le mois de janvier, "**22 procédures disciplinaires**", qui se sont traduites pour **trois d'entre elles par des licenciements**, trois autres étant susceptibles de connaître la même issue, à chaque fois en Île-de-France où le conflit a été le plus dur, a indiqué mercredi le secrétaire général du syndicat CGT Énergie Paris.

La CGT compte organiser de nouveaux rassemblements pour soutenir les agents convoqués devant la direction dans les prochaines semaines et faire appel en interne des licenciements prononcés. Elle a également indiqué souhaiter agir sur le plan judiciaire.

En novembre, au terme d'une grève de plusieurs semaines, la direction de GRDF avait signé un accord salarial avec trois syndicats (CFDT, CFE-Energie, FO) **prévoyant 2,3% d'augmentation**, en complément d'une augmentation du salaire national de base obtenue au niveau de la branche.

Mais la CGT, majoritaire au sein de GRDF, a poursuivi le mouvement, notamment dans les régions où le mouvement était le plus dur, comme l'Île-de-France, estimant ces avancées insuffisantes.

Fin décembre, un accord avait finalement été trouvé pour les 12.000 salariés de l'entreprise, prévoyant, pour 2023, une prime additionnelle mensuelle d'au moins 50 euros et pouvant atteindre 87 euros pour les plus bas salaires, portant la revalorisation pour tous à au moins 200 euros bruts mensuels.

DES DIZAINES D'ENSEIGNANTS ONT PROTESTÉ CONTRE LE "PACTE AVEC LE DIABLE" DEVANT LE RECTORAT D'AMIENS !

Quelques 80 enseignants, venus de la Somme et l'Oise, ont manifesté mercredi 31 mai après-midi contre *le Pacte*, qui propose une prime aux volontaires pour faire des heures supplémentaires. Les enseignants dénoncent ce plan et militent pour une augmentation de salaire.

Ce plan, proposé par le ministère de l'éducation, **visait à revaloriser les salaires des enseignants qui acceptent de faire des missions supplémentaires**. Le gouvernement fait miroiter 10% d'augmentation pour les salaires, pour 18H d'heures de cours en plus par an. Mais **les enseignants avancent un temps de travail moyen de 43H par semaine**, entre les temps de classe, de préparation, de correction et de réunion.

Des heures supplémentaires qui vont nuire à l'apprentissage!

Ajouter des heures de cours aux professeurs, ce serait contre-productif juge David : "Un enseignant a face à lui des élèves contraints d'être présents, qui ne sont pas payés ; alors pour les intéresser, il faut être dynamique, bien préparer son cours, *détaille ce professeur d'histoire-géographie dans la Somme*. Mais en multipliant les heures de cours, un enseignant risque d'enchaîner les heures et cela va nuire à l'apprentissage des élèves", s'inquiète-t-il.

Une augmentation de salaire plutôt que la prime du Pacte !

Corinne de son côté ne voit pas comment caser plus d'heures dans les plannings, alors **qu'une étude publiée en 2023 estime qu'un enseignant travaille en moyenne 43H par semaine : "Il n'y a pas que le temps en classe, souligne cette professeure de sciences dans un collège amiénois.** Il y a aussi le temps de préparation, les projets, organiser les sorties, les conseils de classe, les rencontres avec les parents, etc. Alors **oser nous dire qu'on a le temps pour des heures supplémentaires, pour gagner un peu plus, c'est du mépris et un scandale pour moi".**

"D'autant que les collègues, qui vont travailler plus avec le Pacte, risquent de toucher moins à la retraite , car la prime n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite".

Les syndicats enseignants de Picardie ont par ailleurs présenté cette journée de manifestation comme **un tour de chauffe avant mardi 6 juin, et une nouvelle journée de protestation contre la réforme des retraites.**

MONOPRIX : UNE NOUVELLE FOIS DÉBOUTÉ DE SES DEMANDES !

Monoprix, dans une veine tentative de remettre fondamentalement en cause le droit de grève, avait assigné au tribunal 39 salariés du magasin Monoprix Picpus qui s'étaient mis en grève le 8 décembre 2022. Ils revendiquaient des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail. Le 23 mai, le Tribunal Judiciaire de Paris, par son ordonnance de référé, déboute l'entreprise Monoprix de l'intégralité de ses demandes.

Une très belle victoire pour les salariés de Monoprix et pour l'ensemble de la classe travailleuse qui luttent pour leurs salaires, le patronat doit comprendre qu'il ne bâillonnera jamais les travailleuses et les travailleurs et qu'aucune intimidation ne les fera reculer.

TERRITORIAUX DE ROUEN (Seine-Maritime).

Le tribunal administratif condamne la Ville de Rouen sur l'accord-cadre de l'exercice du droit de grève. La première décision politique prise par la nouvelle mandature en réponse aux problématiques dans les écoles et les crèches fut ce FAUX ACCORD scélérat sur le protocole encadrant le droit de grève que seule la CGT a dénoncé et a attaqué auprès du tribunal administratif en 2022.

Cette délibération prévoyait pour les agents des crèches des écoles, du CCAS de devoir se déclarer grévistes 48 heures avant leurs grèves et imposait à ces mêmes agents la grève à la journée dès la prise de service alors que tous les autres agents de la collectivité peuvent faire grève à partir d'une heure.

Le ton est donné, même la précédente mandature n'avait pas osé !

Elle avait laissé le choix aux agents de pouvoir s'exprimer par la grève lors des appels aux mobilisations locales ou nationales. L'administration voulant toujours avoir raison s'est cassée les dents et ce n'est que le début car à chaque fois que la collectivité prendra des décisions qui iront à l'encontre de la constitution et de nos droits, nous les attaquerons. Il a manqué à cette administration de l'écoute, de la compréhension et du dialogue social.

Nous aurions toutes et tous gagné notre temps et beaucoup d'argent, si la collectivité n'était pas butée !!

Le tribunal administratif a suivi l'avis du rapporteur public et les conclusions de l'avocate de la CGT. Le Juge a annulé la délibération du 24 Janvier 2022 sur l'accord-cadre de l'exercice du droit de grève et a condamné la ville à 1500 euros de dommages et intérêts !

C'est une victoire de la CGT, seul et uniquement seul notre syndicat a dénoncé et a bataillé pour tous les salarié-es. Nous avons raison de nous battre pour notre droit de grève constitutionnel ! D'ores et déjà les territoriaux peuvent faire grève à l'heure, à n'importe quel moment de la journée en le déclarant 48h à l'avance !

NESTLÉ : SÉCHERESSE, FIN DE LA DISTRIBUTION EN ALLEMAGNE... 171 POSTES SUPPRIMÉS DANS L'USINE VITTEL DES VOSGES !

Après déjà deux plans sociaux en quatre ans, les sites Nestlé Waters basés dans les Vosges, à Vittel

et Contrexéville, subissent une énième restructuration : 171 postes, soit un quart de l'effectif total de l'usine, vont être supprimés d'ici la fin de l'année.

En 2019, il y a d'abord eu la décision de supprimer 120 postes dans ces usines d'embouteillage d'eau minérale. Puis, l'an dernier, de faire de même pour 75 autres postes... avant d'apprendre, que 171 autres salariés allaient eux aussi devoir partir d'ici la fin de l'année, soit un quart des 721 emplois du site vosgien ! Un nouveau coup dur pour les employé-es.

Ce nouveau plan de restructuration n'apportent aucune garantie aux salarié-es concernés par une éventuelle perte de leur emploi. L'annonce intervient alors que le groupe Nestlé a réalisé, malgré un bénéfice net en baisse, **un chiffre d'affaires record de plus de 95 milliards d'euros l'année dernière.**

AUX JOURNAL LES ÉCHOS : UNE GRÈVE QUASI UNANIME CONTRE L'INGÉRENCE D'ARNAULT !!!

218 journalistes votent la grève !

La rédaction du journal *les Échos* a massivement voté pour la grève ce 1er juin. Avec une demande simple de sa Société des journalistes (SDJ) : que les journalistes pigistes, parfois très occasionnels, n'aient pas de droit de vote dans le cadre de la confirmation du directeur de la rédaction qui remplacera Nicolas Barré, débarqué par Bernard Arnault pour manque de complaisance envers LVMH.

L'édition papier des *Échos* ne paraîtra pas le vendredi 2 juin, et le site web ne sera pas alimenté jusqu'à ce vendredi 2 juin à 17 h.

Le 1er juin, 218 des 222 journalistes de la rédaction du quotidien économique ont en effet voté 24 h de grève, la clôture du vote était à 16 h 30, il a compté trois votes contre et une abstention. Une grève déjà historique, la précédente remontant au rachat par Bernard Arnault en 2007, et celle d'avant au début du siècle dernier, a-t-il été fait remarquer dans la rédaction ce matin, lors de l'assemblée générale ayant mené au vote, raconte (sous condition d'anonymat) un journaliste du quotidien à *Arrêt sur images*. "*La grève n'est pas du tout un outil habituel pour cette rédaction, plutôt docile, ...* "

ROYAUME-UNI : LE CONFLIT D'UN AN À ROYAL MAIL !

La lutte menée depuis un an par 115.000 postiers de Royal Mail en Grande-Bretagne témoigne de la détermination de millions de travailleurs dans le monde entier à mettre fin aux coupes sombres dans leur niveau de vie. Elle intervient au milieu d'une vague de grèves au Royaume-Uni et dans le monde.

La lutte qui a éclaté chez *Royal Mail* l'été dernier était au cœur d'une vague de grèves des cheminots, des travailleurs du NHS (service fonction publique de la santé), des éducateurs et d'autres travailleurs clés, qui s'est développée dans le contexte de la plus grande crise du coût de la vie depuis des décennies. Des votes de grève écrasants ont été exprimés précisément par les catégories de travailleurs clés qui ont risqué leur vie pendant la pandémie et qui ont été récompensés par des attaques brutales contre leurs salaires et leurs conditions de travail.

Les luttes au Royaume-Uni se déroulent dans le contexte d'une recrudescence mondiale de la lutte des classes, dirigée contre la campagne des classes dirigeantes visant à réduire les salaires, le niveau de vie et les avantages sociaux des travailleurs afin de financer la guerre contre la Russie et l'augmentation massive des dépenses d'armement.

Depuis le début de l'année, des centaines de milliers de travailleurs en France ont pris part à des grèves contre l'attaque du gouvernement Macron sur les retraites. Aux États-Unis, les travailleurs sont en lutte dans des secteurs critiques des industries ferroviaire, logistique et automobile. Une grève chez le fabricant de batteries automobiles *Clarios* gagne le soutien des travailleurs de l'automobile dans tous les États-Unis et dans le monde entier.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

*Chèques libellés à : Aline PORNET mandataire financier de Communistes
A envoyer à : Communistes 99bis Avenue du Général Leclerc- 75014 PARIS
Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement*